

Comment sécuriser un enfant traumatisé en classe ?

L'enseignant n'a pas à poser un diagnostic. Il peut reconnaître un moment de débordement, réduire la menace perçue et permettre à l'enfant de retrouver sa place dans la classe.



Quels comportements peut-on observer en classe ?

L'enfant peut s'agiter, parler sans arrêt, se mettre en colère, se figer, sembler absent, s'endormir, éviter une activité, sursauter ou ne plus parvenir à se concentrer. Ces comportements peuvent avoir de nombreuses causes. Lorsqu'un psychotraumatisme est connu ou suspecté, il est utile d'envisager qu'ils puissent traduire une alarme ou une fatigue plutôt qu'une provocation.



Quelle est la priorité dans l'instant ?

La sécurité physique et émotionnelle. L'adulte parle calmement, garde une distance respectueuse, réduit si possible les stimulations et rappelle où l'enfant se trouve : « Tu es dans la classe, je suis là, tu es en sécurité maintenant. » Les consignes doivent être courtes et simples.



Comment réagir selon ce qui se manifeste ?

- S'il s'agite : proposer une courte pause, un déplacement utile ou un espace plus calme avant de reparler de la règle ;
- S'il se fige : laisser du temps, parler doucement et éviter « répons » ou « regarde-moi » ;
- S'il parle sans s'arrêter : recentrer avec une phrase simple et un choix limité ;
- S'il semble absent : utiliser des repères du présent et proposer un ancrage, sans le toucher sans prévenir ;
- S'il s'endort : vérifier son état, éviter l'humiliation et rechercher avec l'équipe ce qui peut expliquer cette fatigue.



Faut-il traiter l'enfant différemment ?

Il ne s'agit pas de l'exclure des règles communes ni de tout expliquer par le trauma. L'objectif est d'ajuster la réponse au symptôme au moment où il apparaît, puis de revenir au cadre de façon prévisible. Comprendre n'empêche pas de poser des limites ; cela permet de le faire sans ajouter de menace ou de honte.



Quels aménagements peuvent aider ?

- Un adulte référent clairement identifié ;
- Un endroit calme où l'enfant peut se retirer quelques minutes selon une règle convenue ;
- Des routines et des transitions annoncées ;
- Des consignes découpées et reformulées ;
- Un signal discret pour demander une pause ;
- Une préparation particulière aux exercices, sons, images ou sujets susceptibles de rappeler l'événement.

Les aménagements doivent être construits avec l'équipe et, autant que possible, avec l'enfant et ses responsables, sans révéler son histoire aux autres élèves.



Que dire pour apaiser sans minimiser ?

Des phrases simples suffisent : « Je vois que c'est difficile », « Prenons un moment », « Tu peux choisir de t'asseoir ici ou de sortir avec... », « Nous reparlerons de ce qui s'est passé quand tu te sentiras plus calme. »



Quand transmettre ou orienter ?

Noter les faits observés et partager seulement les informations nécessaires avec les personnels compétents : direction, psychologue de l'Éducation nationale, personnels de santé et de service social, CPE selon le niveau scolaire. Une aggravation, des absences répétées, des révélations de violence, des conduites dangereuses ou des idées suicidaires nécessitent une réponse rapide et le recours au protocole de protection ou de soins.



Pour aller plus loin :

- [LRepères Éducol sur l'enfant en danger](#)
- [Dossier « Enfants et adolescents » du Cn2r](#)

Qui sommes-nous ?

